

# NOUVELLES INDUSTRIES

La vie du réseau de l'industrie 44

N° 142 – juin 2021

Suivez notre actualité sur  
    @UIMM44



## UNE SOLUTION

**LES CERTIFICATIONS  
PROFESSIONNELLES  
DE LA MÉTALLURGIE**

## CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Les certifications professionnelles de la branche de la métallurgie (CQPM, CQPI, CCPM, CCPI) ont été créées il y a plus de 30 ans et près de 200 000 certifications ont déjà été délivrées. Aujourd'hui, les certifications professionnelles évoluent avec :

- un nouveau dispositif de mise en œuvre et l'habilitation CERTIMETAL
- un travail de réécriture des référentiels de certification afin d'accompagner l'évolution des métiers et des innovations technologiques et de les inscrire au RNCP et au registre spécifique grâce à un découpage en blocs de compétences.

Les certifications professionnelles représentent pour l'entreprise un véritable outil de gestion des compétences et de fidélisation de ses salariés, mais aussi d'attractivité et de recrutement de nouveaux talents. Pour les salariés ou les demandeurs d'emploi, elles sont synonymes de montée en compétences, de professionnalisation et de construction d'un parcours professionnel.

La branche de la métallurgie lance une vaste campagne de sensibilisation afin que les certifications professionnelles soient encore plus largement connues.

Accessibles à tous, les certifications professionnelles n'auront bientôt plus aucun secret pour vous ! Envie d'en savoir plus ?

La métallurgie met à votre disposition différents outils :

- Un document synthétique pour se repérer dans les dispositifs de certification
- Des vidéos pédagogiques et témoignages
- Un test en ligne pour que vos salariés identifient les certifications qui leur correspondent
- Un kit de communication : affiche, écran, kakémono

Vous souhaitez les obtenir ? Vous avez une question ? Contactez le service Certifications de l'UIMM Loire-Atlantique : Melinda Sellin, m.sellin@ui44.fr, 06 08 72 00 85 et la [playlist « Certifications »](#) sur la chaîne YouTube de l'UIMM Loire-Atlantique.

## MECLA SERVICES BIENTÔT CERTIFIÉ QUALIOPi

Lundi 7 juin 2021, Mecla Services, organisme de formation lié à l'UIMM Loire-Atlantique, a passé l'audit de certification QUALIOPi. Un passage réussi avec aucune non-conformité majeure ni aucune non-conformité mineure ! Mecla Services confirmera sa certification après un passage en jury de certification pendant l'été.

Pour rappel, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la certification Qualité « Qualiopi » deviendra une obligation légale pour tous les organismes réalisant des actions pour le développement des compétences souhaitant bénéficier de fonds publics ou mutualisés.

## ET SI VOUS RECRUTIEZ VOTRE PROCHAIN CANDIDAT GRÂCE À LA VIDÉO ?

C'est l'expérience tentée par le CLEFOP Loire-Atlantique Centre en 2020. Vous trouverez [en cliquant ici](#) une vidéo de présentation de cette récente méthode de recrutement, plutôt positive pour votre marque employeur et très appréciée des générations « selfie ».

Des recrutements à venir ? Lancez-vous !



## LE GRAND QUIZ DE L'INDUSTRIE

Objectif : faire découvrir aux jeunes l'environnement industriel, les métiers, les formations et surtout les préparer au Grand Quiz de l'industrie !

Pour s'adapter aux conditions sanitaires et finaliser cette action de promotion des métiers, le Grand Quiz de l'industrie a été déporté cette année dans 5 établissements scolaires du territoire. 174 élèves de la 4<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> ont passé le Grand Quiz.



## L'ALTERNANCE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : UNE OPPORTUNITE POUR LES JEUNES

Plusieurs partenariats noués avec les grandes écoles régionales : Icam, Ecole Centrale, IMT Atlantique, Polytech à Nantes, IUT à Saint-Nazaire, ENSAM à Angers et ESTACA à Laval, vous permettent d'accueillir de nouvelles compétences en contrat de professionnalisation au niveau Bac+2, Bac+3 ou en dernière année de cursus ingénieur. De nombreux jeunes sont en cours de recherche d'un terrain d'alternance durable au sein d'une entreprise industrielle.

Vous souhaitez une information ? Vous avez besoin de compétences nouvelles ? Contactez Christian Martin par téléphone au 06 21 71 43 34 ou par mail : [c.martin@ui44.fr](mailto:c.martin@ui44.fr).



## DÉCOUVREZ LES MARCHÉS DE LA DÉFENSE

A l'occasion de l'événement militaire appelé Dantzig qui se déroulera le 17 juin à Angers, le Comité Liaison Défense du Medef Pays de la Loire, invite les entreprises ligériennes à échanger avec les armées sur le thème de l'innovation et sur les perspectives du marché Défense et Sécurité.

Si vous êtes intéressé pour développer votre activité sur le domaine des Armées, profitez de cet événement régional pour avoir un accès simplifié aux études et marchés de la défense.

Inscription obligatoire, [cliquez ici](#).

## NOUVELLE MALADIE PROFESSIONNELLE : CRÉATION D'UN TABLEAU N°101

Un décret du 20 mai 2021 crée un nouveau tableau de maladie professionnelle au régime général de sécurité sociale, intitulé « affections cancéreuses provoquées par le trichloréthylène ».

Ce tableau n° 101 vise le cancer primitif du rein et prévoit un délai de prise en charge de 40 ans (sous réserve d'une durée d'exposition de 10 ans). Il fixe une liste limitative des travaux susceptibles de provoquer cette maladie, il s'agit des travaux exposant aux vapeurs de trichloréthylène (dégraissage et nettoyage de l'outillage, des appareillages mécaniques ou électriques, de pièces métalliques avant 1995)

## E-DEM, UN NOUVEAU SERVICE DE DECLARATION EN LIGNE PROPOSE PAR LA CPAM DE LOIRE-ATLANTIQUE

Pour faciliter les démarches des employeurs, la CPAM de Loire-Atlantique a développé E-dem ; un nouveau service gratuit, 100% dématérialisé.

Ce portail E-dem permet d'effectuer en quelques clics :

- des réclamations,
- des demandes de contrôles sur arrêt de travail,
- des demandes d'assistance à la déclaration en ligne,
- des dépôts de pièces justificatives.

Aucun abonnement n'est nécessaire. L'entreprise doit se munir de son numéro de Siret pour y accéder.

Simple et sécurisé, le portail E-dem garantit la traçabilité des demandes réalisées, [cliquez ici](#) pour le découvrir.

## CALCUL DES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES MALADIE ET MATERNITÉ

Le décret du 12 avril 2021 fixe les nouvelles modalités de calcul des indemnités journalières maladie et maternité.

Il modifie notamment la règle de reconstitution du salaire pendant la période de référence, la règle de cumul des IJ avec une pension de vieillesse et supprime la majoration liée à la composition familiale.

Ces dispositions sont entrées en vigueur à compter du 14 avril 2021.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## CONTINGENT D'HEURES INDEMNISABLES AU TITRE DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE EN 2021

L'arrêté du 10 mai 2021 fixe le contingent annuel d'heures indemnisables au titre de l'activité partielle pour l'année 2021 à 1607 heures (comme pour 2020, par dérogation exceptionnelle aux règles antérieures qui prévoyaient un contingent fixé à 1000 heures par an).

Cette limite s'apprécie pour chaque salarié placé en activité partielle de droit commun durant l'année 2021.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE : PUBLICATION DES SOUS-COMPOSANTES DE L'INDEX AU 1<sup>ER</sup> JUIN

Le décret n°2020-265 du 10 mars 2021 était venu préciser les modalités de publication de l'index EGAPRO en prévoyant notamment que les entreprises devaient désormais publier chaque indicateur de l'index sur l'égalité professionnelle, en sus de la note globale.

Les entreprises de 50 salariés et plus ont alors jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021 pour faire connaître les sous-composantes de leur note.

Ces résultats doivent être publiés sur le site internet de l'entreprise ou à défaut, être portés à la connaissance des salariés par tout moyen.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## AGENDA

10 juin	Rencontre Prospective Saint-Herblain
15 juin	Formation « Mettre en place et conduire les entretiens professionnels » Saint-Herblain
17 juin	Club RH Grands Groupes La Limouzinière
22 juin	Formation « La rupture du contrat de travail pour motif personnel » Saint-Herblain
25 juin	Réunion d'information juridique « Evolution du dispositif conventionnel » Saint-Herblain
29 juin	Club RH PME-ETI Bouguenais
1 juillet	Formation « De la prévention des RPS à la Qualité de Vie au Travail » Saint-Herblain
1 juillet	Comité Directeur Saint-Herblain
7 juillet	Formation « Appréhender la classification des emplois dans la métallurgie (nouvelle classification) » Saint-Herblain
8 juillet	Réunion d'information juridique « Classification » Visio-conférence